Les récits des premiers voyageurs étrangers venus au Cambodge et de nombreuses cartographies de l'ancien pays khmer concordent pour apporter aussi leur témoignage irrécusable de l'appartenance au Kampuchéa des terres Cochinchine.

Voyons successivement:

- I. Les témoignages recueillis par lespremiers voyageurs européens et les anciennes cartes géographiques de l'Asie du Sud-Est.
- II. Les Khmers du Kampuchéa-Krom

SECTION I

TÉMOIGNAGES RECUEILLIS PAR LES PREMIERS VOYAGEURS ET ANCIENNES CARTES GÉOGRAPHIQUES DE L'ASIE DU SUD-EST

L'histoire étudiée au premier chapitre apprend que depuis le premier siècle de l'ère chrétienne, les Khmers se sont établis au Viêtnam-sud actuel qui s'appelait à l'époque le "Fou-Nan". Les vestiges de la cité maritime d'Oc-Eo en témoignent.

Le Fou-Nan prend ensuite, et conserve jusqu'à nos jours pour des raisons purement géographiques et ethniques, la dénomination du "Kampuchéa-Krom" qui peut être traduite textuellement par l'expression française "Bas-Cambodge". Les anciens textes chinois sont formels au sujet de l'appartenance de ces territoires aux rois d'Angkor, notamment les célèbres mémoires du voyageur chinois Tchéou-Ta-Kouan.

Les notes de Tchéou-Ta-Kouan sont confirmées et complétées par les récits des Espagnols et des Portugais, les premiers européens qui arrivèrent au Cambodge.

Enfin de nombreuses cartes du Sud-Est Asiatique établies aux 16è, 17è et 18è siècles font apparaître sans équivoques le royaume de "Camboja" dans toute la plus grande partie et à l'extrême-sud (tout le littoral) de la péninsule dite indochinoise alors que le territoire viêtnamien, appelé à l'époque "le Tonkin", se limite exclusivement au delta du Fleuve rouge.

I. LES ANCIENNES CARTES ET L'ORIGINE DU TERME COCHINCHINE

On interpréta diversement le mot "Cochinchine". Certains disent que ce nom était annamite et pouvait se traduire par "Madame Chin demande" (Cô Chin Xin), en évoquant la demande de la princesse annamite, épouse de Preah Chey Chettha II, tendant à obtenir de ce dernier l'autorisation de fonder des comptoirs dans le sud du Cambodge, en particulier à Saïgon.

Cette interrogation est erronée. Le "nom de Cochinchine" existait avant la formation de l'empire d'Annam. Ce nom ne désignait pas le Bas-Cambodge. Il désignait un territoire compris entre le Champa du sud, la Chaîne annamitique à l'Ouest et le Ton-kin au Nord, approximativement une partie du Tonkin et une partie du centre du Viêtnam (l'Annam).

Certaines cartes anciennes mentionnent "Cochinchine" pour l'ensemble du delta du Tonkin. Les autres plus nombreuses montrent que la "Cochinchine ou Cochin-China" occupait non l'emplacement du Bas-Cambodge, mais une partie de la côte d'Annam (depuis le delta Tonkin jusqu'à Huê, c'est-à-dire jusqu'à la limite de l'ancien Champa).

Ces cartes ont été reproduites dans "Empire Colonial Français" (E.C.F.), ouvrage publié en 1929, sous la Direction de Georges Maspéro. La plupart mentionne le seul nom de "Camboja" dans l'Asie du Sud-Est.

1º - Carte de l'Indochine dressée par un Portugais anonyme vers 1580 (E.C.F. p. 122, fig. 71).

On y trouve:

- "Cochinchina" à l'emplacement du delta du Tonkin;
- "Camboia" dans la partie sud de la péninsule indochinoise.
- 2º Carte de l'Indochine India Orientalis extraite de l'Atlas Urtelina, en 1593 (Aide-mémoire, documents des ministères des Affaires étrangères du Cambodge sur la minorité cambodgienne) (A. M. Minaf).
- 3º Carte de l'India Orientalis extraite de l'Atlas

Morentôr, 1628 (A. M. Minaf).

- **4º** Carte de l'Indochine publiée en 1638 par Jean Jeanson dans "Nieu Wen Atlas Ost Verelt Beschryvinge". (p. 127, fig. 73 E.C.F.).
 - "Cochinchine" occupe tout le delta du Tonkin.
- **5º** Carte du Père Alexandre de Rhodes, 1650 (A. M. Minaf).
- 6º Carte "du Royaume de Siam" publiée en 1714 par le Père Placide (E.C.F. p. 116)

On y trouve:

- "Golfe de Cochinchine", à l'emplacement du golfe du Tonkin actuel;
- "Cochinchine Royaume", toute la côte d'Annam et "Tonquin" au Nord;
- "Royaume du Camboia" tout le sud et le "Champa" à l'Est.
- 7º Carte de l'Indochine extraite de l'Atlas historique de Guendeville (1713-1719) (E.C.F.)
 Mêmes indications.
- 8º Carte de l'Indochine par Robert, 1717 (E.C.F. p. 116).
- 9º Carte de l'Indochine publiée par Durville en 1755 (en anglais) (E.C.F.)

On y trouve:

 "King of Kamboja", la plus grande partie sud de la péninsule indochinoise et largement au nord;

- "Ciampa", une partie à l'Est du Bas-Cambodqe;
- "Cokinchina", toute la Chaîne annamitique.
- 10º Carte de "l'Inde au-delà du Gange", dressée pour l'histoire générale des voyageurs, de La Harpe;
 - "Royaume de Camboia", toute la partie sud de l'Indochine, la "Cochinchine étant au Nord.
- 11º "Carte de l'Indochine" publiée en 1850, dans "l'Univers, Japon-Indochine-Ceylan", Chez Firmin Didot, sous le titre de l' "Empire Birman", rectifiée à la table de gravure.
 - On y trouve pour la première le mot "Indochine" mais le nom "CAMBOJE" occupe toute la partie sud de l'Indochine.
 - La Cochinchine s'étant sur la côte d'Annam, du delta du Tonkin à Hué.

Il ressort de ces cartes et d'autres plus nombreuses encore que, <u>jusqu'en 1850</u>, on ne connaît qu'un seul nom, celui de "Camboia" ou "Camboje", Kampuchea en khmer pour désigner un grand pays de l'Asie du Sud-Est "le Royaume khmer".

Quant à la "Cochinchine", elle ne représentait qu'un petit Etat situé entre le Tonkin au Nord, le Champa au sud et la Chaîne annamitique à l'Ouest, c'est-àdire le long de la côte d'Annam.

Il est donc clair que ce sont les Français qui transposèrent la "Cochinchine" du nord au sud, à l'emplacement du Kampuchea Krom". La dernière carte de l'Indochine qui mentionnait exactement les noms de "Camboja" et de "Cochinchine" à leur emplacement réel datait de 1850, c'est-à-dire avant l'installation des Français en Indochine, qui ne commença qu'en 1858.

C'est la France qui a créé cette division tripartite de l'empire d'Annam : Le Tonkin, l'Annam et la Cochinchine. En ajoutant ces trois noms aux deux autres, Cambodge et Laos, la France créa l' "Indochine française".

Elle réduisit le "Camboja" qui comprenait le Cambodge actuel et le Bas-Cambodge, en un petit pays de 181 000 km2, effaçant le "Kampuchea Krom" du sud et créant ainsi de toutes pièces une "autre Cochinchine", celle de la France. Du même coup, elle supprima le nom de "Cochinchine" du nord-est pour le remplacer par le seul nom d'"Annam".

La France a donc transformé la configuration politique de l'Asie du sud-est qui était habitée en majorité par la race Môn-khmère, les Annamites et autres n'étant que des immigrants.

Henri Aurillac confirma cette opinion, et, en 1870, dès après la prise de l'Annam et de la partie est-cochinchinoise, il écrit dans "Cochinchine, Annamites, Moïs, Cambodgiens" (Bibliothèque nationale, côté 4695):

"L'Empire d'Annam comprend trois grandes divisions naturelles situées entre le 9è et le 22è degré de latitude nord; ce sont: le Cambodge annamite, aujourd'hui Cochinchine française; la Cochinchine proprement dite et